



Bureau de Développement des Télécommunications (BDT)

**Troisième réunion du Groupe Consultatif pour
le Développement des Télécommunications (GCDT)
Genève, 2-3 mars 2000**

**Document TDAG-3/21-F
3 mars 2000
Original: anglais**

Pour information

Président de la Commission d'études 1 de l'UIT-D

REMPACEMENT DE RAPPORTEURS

Depuis la dernière réunion de la Commission d'études 1 qui s'est tenue en septembre 1999, certains Rapporteurs, pour différentes raisons, n'ont pas été en mesure de continuer d'assumer leurs fonctions de Rapporteur.

Afin d'éviter toute interruption dans les activités, les mesures ci-après ont été prises:

Question 8/1: "Etablissement d'un organe de réglementation indépendant"

Mme Alexandra Ho, ancien Rapporteur, a proposé le nom de M. Vernon Vasu, de Singapour, pour la remplacer. M. Vernon Vasu a déjà commencé à travailler avec nous.

Question 11/1: "Facteurs propices à la création d'un climat favorable à l'investissement"

Nous suggérons de remplacer M. E. Forestier qui n'a jamais pu participer à nos réunions depuis sa désignation. Nous avons pris contact avec la délégation brésilienne pour envisager de désigner M. R. Spolidoro, actuellement Co-Rapporteur, en remplacement de M. E. Forestier.

Question 14/1: "Rôle des télécommunications dans le développement social et culturel, y compris en ce qui concerne la protection et la promotion de la culture et de l'identité des populations indigènes"

M. Graeme Everton, de Nouvelle-Zélande, s'est proposé comme Rapporteur pour la Question 14/1. Il remplacera donc M. Grant Thomas.

Question 15/1: "Transfert de technologie et informatisation"

M. Roderick Sanatan n'est plus en mesure d'assurer les fonctions de Rapporteur pour la Question 15/1. Nous proposons qu'il soit remplacé par M. Fahmi Chelly de Tunisie.

Ces nouvelles désignations seront confirmées au cours de la prochaine réunion de la Commission d'études 1 de l'UIT-D (Genève, 11-15 septembre 2000).

Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte de remercier tous les pays qui ont mis leur personnel à la disposition des Commissions d'études et leur saurions gré de bien vouloir faciliter, autant que possible, la participation de ces experts aux travaux des Commissions d'études.

Nous vous remercions tous de votre coopération.